



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service académique d'information et d'orientation

INTITULE DU POSTE : Coordonnateur ou coordonnatrice-conseil pour la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Implantation : Département et district d'exercice attribués par le Rectorat de Créteil

- Postes vacants localisés dans le département de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne à la rentrée prochaine

Catégorie statutaire / Corps : A (bac +4 minimum) - titulaire du CPLDS souhaité.

Ce poste est ouvert à des enseignants, conseillers principaux d'éducation titulaires ou contractuels, des personnels administratifs de catégorie A, des conseillers en insertion professionnelle, des Psy-EN...

Quotité de service : 100%

Environnement professionnel :

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France. Elle compte plus de 4 millions d'habitants. Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés.

L'académie de Créteil se caractérise par des territoires fortement contrastés avec des zones urbaines, des villes nouvelles et des zones rurales, notamment dans le sud et l'est de la Seine-et-Marne.

Soucieuse de répondre aux besoins des élèves, l'académie de Créteil a fait des ressources humaines un enjeu stratégique pour valoriser ses personnels. Repérer les ambitions, les aptitudes et les compétences pour favoriser les carrières est l'objectif affiché dans le projet académique. L'accompagnement des personnels, en termes de formation, et de suivi qualitatif permet à chacun de se projeter sur des carrières variées et adaptées aux attentes de chacun.

Description du poste :

Rattachement hiérarchique

Ce poste de catégorie A est placé sous l'autorité administrative du Chef de Service Académique de l'Information et de l'Orientation (CSAIO) et travaille sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur d'académie, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale (IA-DASEN)

Personnel dédié de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), le coordonnateur-conseil MLDS ou la coordonnatrice-conseil MLDS développe au sein d'un territoire de rattachement une mission de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation pour mettre en place des actions dans les champs de la prévention, de l'intervention ou de la remédiation et permettre ainsi le maintien ou le retour dans un parcours de formation ou d'insertion de jeunes en situation de décrochage scolaire.

Principales activités

- A partir de l'analyse des besoins de son territoire de rattachement et en lien avec les orientations du chef d'établissement, responsable du réseau Formation-QUALification-Emploi (FOQUALE), il ou elle accompagne les établissements scolaires dans la mise en place d'une politique de prévention du décrochage scolaire. Il ou elle impluse des actions d'animation et de formation en direction des équipes éducatives et pédagogiques, accompagne la conception, la réalisation, le suivi et l'évaluation d'actions, apporte son expertise au sein des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)...
- Il ou elle peut être amené-e à prendre en charge des jeunes en situation de décrochage scolaire sous la forme de face-à-face pédagogique adapté (action de formation, accompagnement personnalisé...)
- Il ou elle met en œuvre et coordonne des actions spécifiques de remédiation (pôle de remobilisation,

MOREA...) pour des jeunes sortis prématurément du système scolaire.

- Il ou elle participe à la mise en oeuvre de l'obligation de formation des 16/18 ans et au développement de partenariats avec des instances publiques et/ou privées.

Ces missions et activités sont soumises aux orientations régionales, académiques et départementales de la lutte contre le décrochage scolaire

Profil du candidat ou de la candidate :

Compétences requises

Savoirs

- Connaissance du système éducatif, des politiques éducatives et des dispositifs de formation et d'insertion
- Connaissance du fonctionnement des établissements scolaires
- Connaissance des activités d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement
- Connaissance des problématiques scolaires en général, de la question du décrochage scolaire et des publics en difficulté en particulier.

Savoir-faire

- Capacité à mettre en oeuvre des méthodes de l'ingénierie de formation et de projet : analyse des besoins, définition des objectifs, des modalités pédagogiques et d'évaluation, recherches de financements, suivi, bilan qualitatif et financier...
- Capacité à construire des parcours individualisés de formation.
- Capacité pour le travail en équipe et le développement du partenariat.
- Capacité à impulser et à animer des réunions et des groupes de travail.
- Capacité à conduire des entretiens d'information, de conseil, de régulation, de recrutement
- Maîtrise des outils bureautique et communication numérique.

Savoir-être

- Qualités relationnelles et de communication
- Qualités d'adaptation, de réactivité
- Sens de l'organisation
- Respect de la confidentialité

Déplacements fréquents en académie.

Textes de références

- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (référentiel d'activité et de compétences « d'enseignement, de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation », les ORS (Obligations Réglementaires de Services), la certification, le régime de rémunération accessoire, la mobilité des Personnels MLDS) : circulaire n°2016-212 du 30 décembre 2016 (BOEN n°1 du 5 janvier 2017)
- Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) : texte du 13-7-2016 (BOEN n°29 du 21 juillet 2016)
 - Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) : circulaire n°2013-035 du 29 mars 2013 (BOEN n°14 du 4 avril 2013)
 - Décret n° 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'obligation de formation des jeunes de seize à dix-huit ans

Modalités de dépôt de candidature :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé à madame la cheffe du service académique d'information et d'orientation **en précisant le ou les départements pour lesquels vous candidatez** ce.saio@ac-creteil.fr avant le 20 juin 2022.